# Site latura 2000 de la Lauter



Natura 2000 dans la vallée de la Lauter





## Édito

# NATURA 2000, pour préserver la diversité du monde vivant, en Europe

Depuis deux siècles, on observe une accélération de la perte de biodiversité au niveau mondial. Celle-ci ne concerne pas uniquement les espèces rares, mais également des espèces communes ou des milieux naturels. Les scientifiques considèrent que 5 à 15 % des espèces actuelles auront disparu dans les 15 prochaines années.

Les milieux naturels de « La Lauter » font l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs locaux (communes, Conseil Général, gestionnaires, associations de protection de la nature) depuis près de 25 ans.

Aujourd'hui, ce site reconnu au niveau européen pour son patrimoine naturel exceptionnel, fait désormais partie du réseau Natura 2000, dans lequel les Etats membres de l'Union Européenne ont comme objectif le maintien, voire la restauration de cette biodiversité vulnérable et menacée.

Transmettre aux générations futures un patrimoine naturel de qualité est une responsabilité collective qui nous incombe à tous!

M. Gliech Maire de **Wissembourg**  M. Hiebel Maire délégué de **Altenstadt**  M. Weigel Maire de **Salmbach**  M. Fritz
Maire de
Niederlauterbach

M. Kennel
Président du

Conseil Général du Bas-Rhin

Shirtel







#### VIE D'UN SITE NATURA 2000

#### Comment les sites sont-ils désignés ?

Sur la base d'inventaires scientifiques, les sites Natura 2000 sont définis par un périmètre et par une liste d'habitats naturels et d'espèces. Ils sont soumis à consultation des communes puis sont validés par la commission européenne. Enfin, ils sont désignés en droit français par arrêté ministériel.

Le site de la Lauter a été désigné par arrêté ministériel le 26/12/2008.

## Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site : un outil de gestion

- Un document de référence qui dresse un état initial du site.
- Un document élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par le site, rassemblés au sein du comité de pilotage : les actions proposées sont fondées sur la contractualisation et le volontariat.
- Un document d'aide à la décision qui propose un programme d'actions pour la gestion du patrimoine naturel d'intérêt communautaire en assurant la cohérence de l'ensemble des politiques mises en œuvre sur le site.
- Un document évalué et évolutif : révisable tous les 6 ans.

#### Le rôle de l'animateur Natura 2000 du site

L'animateur est chargé de mettre en œuvre les actions préconisées dans le DOCOB sur le site Natura 2000.

## Les États membres ont une obligation de résultats vis à vis de l'Union Européenne

Ils ont néanmoins le choix des moyens pour y parvenir et bénéficient d'aides financières.

La France a choisi de laisser une large place à la concertation locale et nationale et de privilégier une approche contractuelle avec les acteurs économiques et sociaux qui interviennent dans la gestion des sites.

# Natura 2000 dans la vallée de la Lauter

Ce site remarquable présente une mosaïque de milieux variés, abritant une biodiversité importante.

Un diagnostic approfondi a permis d'identifier les habitats naturels, les espèces végétales et animales, mais aussi les activités humaines qui cohabitent dans le site.

#### Qu'est-ce qu'un habitat naturel?

Il s'agit d'un milieu naturel abritant une flore et une faune adaptées aux conditions climatiques locales, à la nature du sol et à la présence plus ou moins importante de l'eau. Un habitat naturel se définit d'après la communauté végétale qui le caractérise.

Les espèces et habitats d'intérêt communautaire diagnostiqués sur le site de la Lauter :



#### L'objectif de Natura 2000 :

Préserver et restaurer la biodiversité, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, dans une perspective de gestion durable.

## NATURA 2000 : un partenariat entre l'Homme et la Nature

#### Une démarche basée sur la concertation :

## Natura 2000 se construit avec les gens qui vivent et travaillent sur le site.

L'intégration d'un site dans le réseau Natura 2000 est le lancement d'un **projet** de gestion durable, élaboré avec les habitants et usagers du site : élus, forestiers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, administrations, associations...

## Des outils contractuels au service de la préservation de la biodiversité

Les acteurs des sites Natura 2000 disposent d'une «boite à outils» composée d'engagements contractuels rémunérés ou non, basés sur le volontariat et proposés aux propriétaires et aux gestionnaires pour assurer l'entretien ou la restauration des milieux naturels.

La charte Natura 2000 : un engagement à respecter les bonnes pratiques de gestion permettant de conserver la biodiversité du site. La signer, c'est s'engager à respecter quelques mesures simples de bonne gestion des prairies, des forêts et des cours d'eau pour une durée de 5 ans.

**Le contrat Natura 2000 :** un outil permettant de financer la mise en oeuvre de mesures de gestion spécifiques prévues par le DOCOB. Le contrat est passé entre l'Etat et le propriétaire pour une durée minimale de 5 ans.

Il existe des contrats pour :

- les milieux agricoles, par exemple la mise en place d'une gestion extensive de prairie par la pratique de fauches retardées au 30 juin,
- les milieux forestiers, par exemple le maintien d'îlots de sénescence,
- les autres milieux naturels, par exemple la restauration de la diversité des écoulements dans le lit d'une rivière







Création de mare

Mise en place d'un îlot de sénescence

Fauche de prairie

# La **Lauter** et sa **vallée**:

Nom du site : **La Lauter** 

Région : **Alsace** 

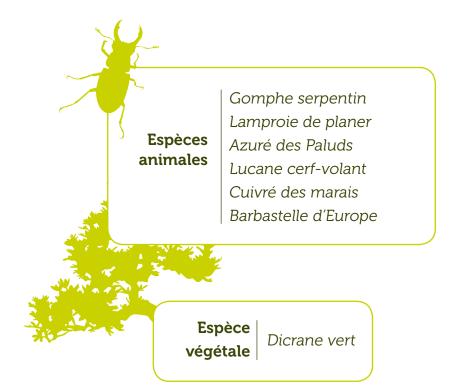
Département : **Bas-Rhin** Superficie : **2000 ha environ** 

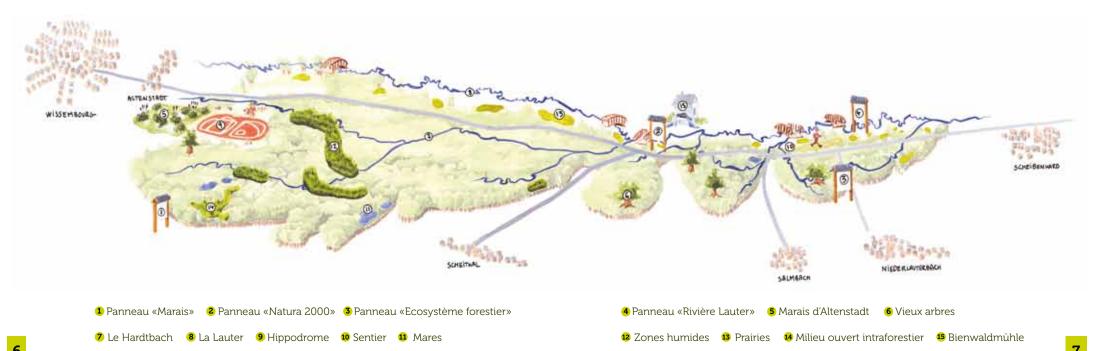
Communes concernées : Wissembourg, Niederlauterbach, Salmbach, Riedseltz, Scheibenhard et Lauterbourg

Habitats d'intérêt communautaire :

Forêts: 997 ha / Prairies: 69 ha / Cours d'eau: 27 km

Espèces animales d'intérêt communautaire : **6 espèces** Espèce végétale d'intérêt communautaire : **1 espèce** 





### 

1 Les Forêts: milieux naturels les plus représentés sur le site, ils abritent de nombreuses espèces remarquables qui contribuent à la richesse de cet écosystème.









Chêne remarquable

Dicrane ver

Osmonde royale

Aconit tue-loup

Le DOCOB vise à conserver l'intégrité des massifs forestiers, ainsi que des milieux particuliers qui s'y trouvent (zones humides, cours d'eau, milieux ouverts) et des espèces qui y vivent. Pour cela, il est important de pratiquer une sylviculture favorisant les essences locales et permettant la cohabitation d'arbres de tous les âges, y compris de très vieux arbres et des bois morts. En effet, ceux-ci jouent un rôle très important pour le maintien de la biodiversité.

2 Les Milieux Ouverts: composés majoritairement de prairies humides et de marais, ils sont présents par petites touches d'un bout à l'autre du site, offrant une diversité de milieux propice au développement d'une importante biodiversité. Autrefois largement répandus sur les bords de la Lauter et dans le marais d'Altenstadt, ces milieux sont aujourd'hui menacés par la diminution de l'élevage.



Azuré des Paluds



Criquet ensanglanté



Stellaire des marais

Le DOCOB préconise le maintien, voire la restauration de ces milieux remarquables et de leur caractère inondable ou humide. Pour cela, une gestion annuelle adaptée est indispensable.

3 Les Milieux Aquatiques: la Lauter et le réseau de fossés et de petits cours d'eau intraforestiers constituent l'élément essentiel au fonctionnement hydrographique du site. Ils offrent en outre, des refuges prisés par de nombreuses espèces, dont certaines remarquables.









Gomphe serpentin

Lamproie de Planer

Mare

Embacle sur la Lauter

Le DOCOB prévoit le maintien du bon état des cours d'eau et en particulier de la Lauter. Il préconise également un programme d'interventions sur les fossés, destiné à atténuer le drainage des massifs forestiers afin de restaurer les zones humides remarquables. Des créations de mares sont aussi prévues pour compléter le dispositif.



## Informer & Sensibiliser le Public

La protection de la biodiversité est l'affaire de tous! C'est pourquoi il est essentiel de mettre en œuvre des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, dirigées vers les scolaires, la population locale et les visiteurs



### 

#### Le programme LIFE, un sacré coup de pouce!

En 2006, cet important programme a démarré, en vue de préparer et de mettre en œuvre des actions de conservation et de restauration des milieux naturels sur le site Natura 2000 de la Lauter.

Ce projet, soutenu à hauteur de 50% par l'Union Européenne, regroupe 9 partenaires locaux et régionaux dont les communes de Wissembourg, Salmbach et Niederlauterbach, le Conseil Général du Bas-Rhin, l'Office National des Forêts, le Conservatoire des Sites Alsaciens, les services de l'État.

Ainsi, des actions concrètes ont déjà pu être mises en oeuvre sur le site de la Lauter.

Les bords de la Lauter et le marais d'Altenstadt font l'objet respectivement depuis 1989 et 1987 d'une protection réglementaire par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Le Conseil Général de Bas-Rhin au travers de sa politique Espaces Naturels Sensibles et le Conservatoire des Sites Alsaciens y mènent de nombreuses actions de protection en faveur des espèces et des milieux naturels.

L'effort a porté particulièrement sur la conservation et la restauration des habitats humides et aquatiques des milieux forestiers et ouverts : études préalables, plans de gestion, acquisitions foncières, travaux de génie écologique et sensibilisation du public ont constitué le programme d'actions de ce projet ambitieux.



Extraction d'épicéas pour restaurer les zones humides forestières



en forêt : ces petites zones soustraites à l'exploitation sont très favorables à la biodiversité

Identification d'îlots de sénescence



Création de mare favorable aux amphibiens et aux insectes



Travaux de diversification des fossés intraforestiers

### **Partez**

### 

#### du site de la lauter

Le sentier de découverte du site Natura 2000 vous permettra d'en savoir plus sur ses richesses naturelles. Rendez-vous en forêt communale de Niederlauterbach!

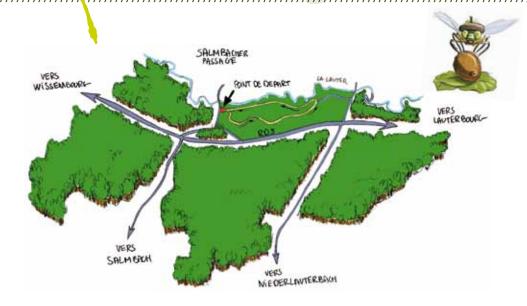






# Vous pratiquez des activités de plein air...

...ayez une pratique respectueuse vis-à-vis des habitats naturels et des espèces qui y vivent.



Promeneurs, cyclistes, pêcheurs, chasseurs, cavaliers, photographes, petits ou grands, seul, en famille ou en groupe, tous sont les bienvenus dans le site de la Lauter!

En pratiquant nos activités de loisirs, **n'oublions pas de respecter la nature** qui nous entoure, la vie qu'elle abrite et les autres acteurs du site.



Prenez contact avec l'animateur du site pour toute question relative à votre activité et surtout lorsque vous prévoyez d'organiser une manifestation particulière, susceptible de générer des effets sur les habitats et les espèces : il vous aidera à mettre en œuvre votre projet, dans le respect du site.

### 

La Lauter qui borde le site Natura 2000 français au Nord, est également la limite Sud du site allemand du Bienwaldschwemmfächer.

Celui-ci est constitué d'un vaste massif forestier de 12 000 ha entièrement géré par le Forstamt (administration forestière allemande). Un vaste projet de protection du site allemand est mis en œuvre ; s'appuyant sur de nombreuses études et expérimentations concernant les habitats forestiers et les milieux ouverts et de lisière.



Natuschutzgebiet







Rencontre transfrontalière



## Interview de **Kerstin ARNOLD Chef de projet du**«Naturschutzgroßprojekt Bienwald»

Le paysage qui se trouve devant notre porte est unique, et la diversité des espèces est étonnante : diverses études récentes ont montré que de nombreuses espèces animales et végétales rares y vivent. Le chat sauvage parcourt même la contrée!

Les arrondissements de Germersheim et de la Südliche Weinstraße souhaitent préserver et valoriser cette biodiversité unique. Un vaste programme de protection de la nature (Naturschutzgroßprojekt) est mis en œuvre pour restaurer de précieux habitats et les mettre en réseau : des étendues d'eau sont renaturées, des chênes sont plantés, des arbres de Mathusalem sont sélectionnés, et des prairies et lisières abritant une flore remarquable sont aménagées.

Pour que la protection de la nature soit une réussite, la coopération des personnes concernées de part et d'autre de la frontière est particulièrement importante.



Structure animatrice : Ville de Wissembourg

Pour toute question réglementaire sur Natura 2000 : **DREAL Alsace / DDT du Bas-Rhin** 

Autres partenaires de la démarche :

Communes de Salmbach et Niderlauterbach Conseil Général 67 / ONF / CSA / SIVU forestier AERM et la Commission Européenne

Rédaction : Ville de Wissembourg - A. PICHER

ONF - F. DE LA GORCE

Crédit photos: CSA - Luc DIETRICH

ONF - F. DE LA GORCE, J. PRINET, F. SCHILLING, M. WOLF, R. BOEUF, P. HOLVECK, A. UNTEREINER



















